

# Fiche de Données de Sécurité

Numéro de téléphone en cas d'urgence:

1-847-367-7700

Rust-Oleum Corp.

www.rustoleum.com



## 1. Identification de la préparation et de la Société/Entreprise

**Nom:** WDCARE HP 4PK VARA OILSTAIN COLNLMPLE215 **Date de Révision:** 6/20/2014

**Numéro de produit:** 211759

**Classe/Utilisation du Produit:** Varathane Interior Wood Stain

**Société/Entreprise:** Rust-Oleum Corporation  
11 Hawthorn Parkway  
Vernon Hills, IL 60061  
USA **Fabricant:** Rust-Oleum Corporation  
11 Hawthorn Parkway  
Vernon Hills, IL 60061  
USA

**Préparé par:** Département de Régulation

## 2. Identification des dangers

**APERÇU DES DANGERS:** Peut irriter les yeux, la peau ou une irritation des voies respiratoires. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Nocif si inhalé. Provoque l'irritation des yeux. Liquide et vapeurs combustibles. Assurer une ventilation adéquate pour conserver l'exposition sous la limite d'exposition recommandée, le cas échéant.

**EFFETS DE SUREXPOSITION - CONTACT AVEC LES YEUX:** La substance cause l'irritation modérée des yeux.

**EFFETS DE SUREXPOSITION- CONTACT AVEC LA PEAU:** La substance peut provoquer une légère irritation cutanée.

**EFFETS DE SUREXPOSITION- INHALATION:** Les concentrations élevées de gaz, de vapeurs, de brouillard ou de poussières peuvent être nocives si inhalées. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Les concentrations élevées de vapeurs sont irritantes pour les yeux, le nez, la gorge et les poumons. L'inhalation prolongée ou excessive peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

**EFFETS DE SUREXPOSITION - INGESTION:** Irritant pour le nez, la gorge et les voies respiratoires. Nocif si ingéré.

**EFFETS DE SUREXPOSITION - RISQUES CHRONIQUES:** IARC énumère l'éthylbenzène comme carcinogène humain possible (groupe 2B). Des recherches ont établi un lien entre la surexposition professionnelle répétée et prolongée aux solvants et les lésions permanentes du cerveau et du système nerveux.

**VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTRÉE:** Contact avec les yeux, Ingestion, Inhalation, Absorption cutanée, Contact avec la peau

## 3. Information sur les composants

Nom chimique	N° CAS	% du poids moins que	ACGIH TLV-TWA	ACGIH TLV-STEL	OSHA PEL-TWA	OSHA PEL-CEILING
Solvant Stoddard	8052-41-3	60.0	100 ppm	N.E.	500 ppm	N.E.
Distillats Aromatiques de Pétrole	64742-95-6	5.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
1,2,4-Triméthylbenzène	95-63-6	5.0	25 ppm	N.E.	N.E.	N.E.
Éthylbenzène	100-41-4	1.0	20 ppm	125 ppm	100 ppm	N.E.

## 4. Premiers secours

**En cas de contact avec les yeux:** Immédiatement tenir les yeux ouverts et rincer à l'eau abondamment pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins médicaux.

**En cas de contact avec la peau:** Laver à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. Obtenir des soins médicaux si une irritation se développe ou si elle persiste.

**En cas d'exposition par inhalation:** Transporter la personne a l'air frais. En cas d'arret respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gene respiratoire, donner de l'oxygene. Obtenir des soins medicaux immediatement. Si inhale', faire prendre l'air `a la personne atteinte. Si celle-ci ne respire pas, Appeler un me'decin.

**En cas d'ingestion:** 411 <undefined>

## 5. Mesures de lutte contre l'incendie

**Point d'éclair, °F** 106 (Setaflash)

**En cas d'incendie, les agents d'extinction préconisés sont :** Mousse d'alcool, Dioxyde de carbone, Produit chimique sec, Mousse, Eau pulvérisée

**RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION:** Pas de dangers inhabituels d'incendie ou d'explosion noté. Les contenants fermes peuvent exploser lorsqu'ils sont soumis a une chaleur extreme due a la montee de la pression. Garder les contenants hermetiquement fermes. Liquide et vapeurs combustibles.

**PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE SPÉCIALES:** Evacuer les lieux et combattre l'incendie a une distance securitaire. 452 <undefined>

## 6. Mesures en cas de dispersion accidentelle

**MESURES À PRENDRE SI LE MATÉRIAU EST LIBÉRÉ OU RENVERSÉ:** Eliminer le produit conformement aux reglements municipaux, provinciaux et federaux. Ne pas incinerer les contenants fermes. Retirer toute source d'inflammation, ventiler la piece et ramasser le produit a l'aide d'un materiau absorbant inerte et d'outils ne provoquant pas d'etincelles.

## 7. Manipulation et stockage

**MANIPULATION:** Se laver a fond apres avoir manipule le produit. Se laver les mains avant de manger. Retirer les vetements contamines et les laver avant de les reutiliser. Utiliser dans un endroit convenablement ventile. Suivre toutes les indications figurant sur la fiche de securite du produit et sur les etiquettes, meme lorsque le contenant est vide, car il peut encore contenir des residus. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Eviter le contact avec les yeux, la peau et les vetements.

**Entreposage :** Conserver dans un endroit sec et bien aéré. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Garder les contenants hermetiquement fermes. Tenir loin de la chaleur, du materiel electrique, des etincelles et de la flamme nue. Ne pas entreposer a plus de 49 degres C (120 degres F). Entreposer les grandes quantites de produit dans des batiments concus pour l'entreposage de liquides combustibles de classe NFPA II et proteges en consequence. 536 <undefined>

## 8. Contrôle de l'exposition/Protection individuelle

**CONTRÔLES D'INGÉNIERIE:** Utiliser une enceinte de confinement, une ventilation locale ou autres mesures techniques afin de maintenir les niveaux de particules en suspension dans l'air sous les limites d'exposition recommandees. Creer une ventilation transversale en ouvrant toutes les portes et fenetres pour empecher l'accumulation de vapeurs.

**PROTECTION RESPIRATOIRE:** Un programme de protection respiratoire respectant les normes OSHA 1910.134 et ANSI Z88.2 doit etre suivi lorsque les conditions du lieu de travail necessitent le port d'un respirateur.

**PROTECTION DE LA PEAU:** Utiliser des gants pour eviter le contact prolonge avec la peau. Les gants en nitrile ou en neoprene peuvent offrir une protection cutanee suffisante.

**Protection des yeux:** Porter des lunettes de securite concues pour proteger contre les eclaboussures de liquides.

**L'AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION:** Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir des conseils en ce qui concerne les types d'équipements de protection individuelle et leurs applications.

**PRATIQUES HYGIÉNIQUES:** Se laver a fond avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer. Retirer les vetements contamines immediatement et les laver avant de les reutiliser.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

Densité de vapeur	Plus lourd que l'air	Odeur :	Comme un solvant
Caractéristiques:	Liquide	Taux d'évaporation:	Plus lent que l'Éther
Solubilité à l'eau:	Pue	Point De Gel:	Non déterminé
Gravité spécifique:	0.859	pH:	Non déterminé
Etat Physique:	Liquide		

(Voir chapitre 16 pour légende des abréviations)

## 10. Stabilité et réactivité

**Conditions à éviter:** Eviter les températures supérieures à 49 degrés C (120 degrés F). Évitez le contact avec les acides forts et les bases fortes.

**INCOMPATIBILITÉ:** Incompatible avec les oxydants forts, les acides forts et les alkalis forts.

**DÉCOMPOSITION DANGEREUSE:** La flamme produit l'irritation. Peut produire des fumées dangereuses quand c'est chauffé à décomposition comme dans la soudure. Les fumées peuvent contenir: monoxyde de carbone, anhydride carbonique, et formaldhyde.

**POLYMÉRISATION DANGEREUSE:** Ne se produira pas dans des conditions normales.

**STABILITÉ:** Ce produit est stable dans des conditions normales de stockage.

## 11. Informations toxicologiques

<u>Nom chimique</u>	<u>DL50</u>	<u>CL50</u>
Solvant Stoddard	>5000 mg/kg (Rat, Oral)	N.E.
Distillats Aromatiques de Pétrole	4900 mg/kg (Rat)	N.E.
1,2,4-Triméthylbenzene	3280 mg/kg (Oral, Rat)	18,000 mg/m <sup>3</sup> (Inhalation, Rat, 4 hr)
Éthylbenzène	3500 mg/kg (Rat, Oral)	N.E.

## 12. Informations écologiques

**L'INFORMATION ÉCOLOGIQUE:** Le produit est un mélange des composantes indiquées.

## 13. Considérations relatives à l'élimination des déchets

**Informations sur l'évacuation:** Eliminer le produit conformément aux règlements et ordonnances municipaux, provinciaux et fédéraux. Ne pas permettre au produit de s'infiltrer dans les collecteurs d'eaux pluviales ou les égouts.

## 14. Informations relatives au transport

	<u>National (USDOT)</u>	<u>International (IMDG)</u>	<u>Aérien (IATA)</u>	<u>TDG (Canada)</u>
UN Number:	N.A	1263	1263	N.A
Nom UN::	Non réglementé	Peintures, Vernis, Diluants	Peintures, Vernis, Diluants	Non réglementé
Classe de danger :	N.A	3	3	N.A
Groupe d'emballage:	N.A	III	III	N.A
Quantité Limitée:	No	Yes, >5L No	Yes, >5L No	No

## 15. Informations réglementaires

### Réglementations fédérales américaines:

#### Catégorie de risque CERCLA - SARA

Ce produit a été passé en revue catégories de risque selon EPA les promulguées sous les sections 311 et 312 de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de 1986 (le titre de SARA III) et est considéré comme, sous des définitions applicables, rencontrer les catégories suivantes:

Risque d'incendie, Risque aigu pour la santé, Risque chronique de santé

#### SARA SECTION 313:

Ce produit contient les substances suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de la section 313 du titre III de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de la partie 372 de 1986 et 40 CFR:

<u>Nom chimique</u>	<u>N° CAS</u>
1,2,4-Triméthylbenzene	95-63-6
Éthylbenzène	100-41-4
Métaxylène	108-38-3

#### LOI SUR LE CONTRÔLE DES SUBSTANCES TOXIQUES:

Ce produit contient les substances chimiques suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de TSCA 12 (B) si exporté des États-Unis:

Néant

### Réglementations internationales

#### SIMDUT canadien:

Cette fiche signalétique (FS) a été préparé conformément aux règlements de produit contrôlés sauf pour l'utilisation 16 en-têtes.

CLASSE SIMDUT CANADIENNE:: B3 D2A

## 16. Autres informations

#### Evaluations HMIS:

Santé: 2\*    Inflammabilité: 2    Risque physique: 0    Protection individuelle: X

#### Classements NFPA:

Santé: 2    Inflammabilité: 2    Instabilité: 0

VOLATILE ORGANIC COMPOUNDS, g/L: 541

MOTIF DE LA RÉVISION: Mise à jour du régulateur

Légende : N.A. - Non Applicable, N.E. - Non Etabli, N.D. - Non Déterminé

Rust-Oleum Corporation estime que, au mieux de ses connaissances, d'information et de conviction, les informations contenues ci-dessus soient exactes et fiables à la date de cette fiche de données de sécurité. Pourtant, parce que les conditions de manipulation, utilisez et l'entreposage de ce matériel est au-delà de notre contrôle, nous ne supposons aucune responsabilité ou de passif pour la blessure personnelle ou le dommage de propriété encouru par l'utilisation de ce matériel. Rust-Oleum Corporation ne rend aucune garantie, exprimée ou implicite, à propos l'exactitude ou l'intégrité des données ou des résultats obtenu de leur utilisation. Tous matériels peuvent présenter des dangers inconnus et devraient être utilisés avec la prudence. L'information et les recommandations en cette fiche technique matérielle de sûreté sont offertes pour la considération et l'examen d'utilisateurs. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer la convenance finale de ces information et données et de se conformer à tous les international applicable, fédéral, état et lois locales et règlements.